

CARTE DU TERRITOIRE DE LA CCPS



● Relais Petite Enfance (RPE)
(Anciennement RAM)



CONTACT

Relais Petite Enfance (RPE)

72, rue des Frères Tourtel
54116 Tantonville

03.83.28.08.77

relaispetiteenfance@ccpaysdusaintois.fr

Permanences téléphoniques et d'accueil

Lundi 13h00-17h00

Mardi 13h00-18h00

Mercredi 8h00-12h00

Vendredi 13h00-17h00

En cas d'absence, merci de prendre
contact par mail.

Accueil des familles et des professionnels

Sur rendez-vous.

L'accueil sur rendez-vous peut être programmé
en dehors des heures de permanences.

Animations d'éveil du jeune enfant

Organisées sur les matinées en semaine
selon un **planning communiqué**
aux **assistants maternels** et disponible
sur le site internet de la CCPS :
www.ccpaysdusaintois.fr >
Relais Petite Enfance



Pour les parents, les assistants maternels,
les enfants, et les professionnels assurant
une garde à domicile.



www.ccpaysdusaintois.fr





INFORMER

Pour les parents



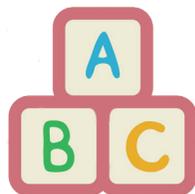
- ✓ **Renseigner** sur les différents modes d'accueil (collectifs et individuels), présenter leurs spécificités, accompagner les familles dans leurs choix.
- ✓ **Mettre à disposition** la liste d'assistants maternels agréés par le Conseil Départemental sur les 55 communes du Pays du Saintois et les multi-accueils du territoire.
- ✓ **Accompagner** les familles dans leurs démarches administratives (contrat de travail, aide financière, déclaration, etc.) et dans leur rôle de parent-employeur.
- ✓ **Orienter** vers les interlocuteurs privilégiés en cas de situations spécifiques.



ACCOMPAGNER

Pour les professionnels de l'accueil individuel

- ✓ **Informier** sur le métier d'assistant maternel et les démarches à suivre pour les demandes d'agrément.
- ✓ **Accompagner** les nouvelles assistantes maternelles dans leur démarche d'installation.
- ✓ **Obtenir une information actualisée** sur votre statut, vos droits et vos obligations.
- ✓ **Organiser** des réunions d'information, des animations et des rencontres.
- ✓ **Soutenir** votre démarche de formation continue.
- ✓ **Apporter** des éléments de compréhension sur le développement du jeune enfant.



ANIMER

Pour les enfants



- ✓ **Organiser des temps d'éveil** destinés aux enfants de moins de 6 ans, accompagnés de leur assistant maternel, de leur garde à domicile, ou de leur parent-employeur.
- ✓ **Proposer des espaces de jeux** variés et adaptés aux enfants, quelque soit leur âge.
- ✓ **S'ouvrir aux autres** et à leurs différences.
- ✓ **Partager des temps festifs** et des sorties ludiques.
- ✓ **Éveiller à la culture** et à la lecture dès le plus jeune âge.

